

5445 - Quel conseil à donner à un musulman qui était en rapport avec des femmes mécréantes ?

La question

Quel est le conseil qu'Allah donne à un musulman marié qui a eu beaucoup de rapports (sexuels) avec un grand nombre de femmes infidèles et a forniqué même après avoir épousé l'une de ces anciennes amies ?

La réponse détaillée

La fornication fait partie des péchés majeurs. Allah et son Messager (bénédiction et salut soient sur lui) nous ont adressés à son égard un sévère mise en garde. Allah a menacé son auteur d'un châtiment dououreux et a affirmé qu'il a accompli un acte abominable et s'est engagé dans une mauvaise voie. Votre devoir consiste à vous repentir et demander pardon. Votre repentir ne sera valide qu'après l'abandon de ce grand crime, le regret de l'avoir commis et la résolution de ne plus jamais récidiver. L'adultère est plus grave que la fornication du célibataire. C'est pourquoi l'adultère est passible de la lapidation jusqu'à la mort. Sachez qu'Allah dit : « **Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès.** » (Coran, 24:31). Le hadith authentique dit : « **Le repentir efface tout ce qui le précède** ». Empressez-vous à vous repentir et à retourner à Allah. Puisse Allah l'y aider et améliorer son état.